

Le CME lance ses contrats à terme blé en Europe

L'Américain CME Group, qui se dit « le premier marché de produits dérivés au monde et le plus diversifié », a décidé de concurrencer Euronext sur ses terres en lançant des contrats à terme blé (et options) sur l'Union européenne. Ces contrats, représentant 50 t, et qui pourront commencer à être négociés le 12 septembre, seront cotés sur le Chicago Board of Trade, mais libellés en euros. Les spécifications de qualité sont fixées à un minimum de 10,5 % de teneur en protéines et de 170 de temps de chute de Hagberg. La première échéance cotée sera celle de décembre 2016, pour un total de

huit échéances. Si ce contrat à terme est livré base rendu Rouen, les utilisateurs conserveront soit le blé sous forme de « certificats d'entreposage » électronique pour livraison à une date ultérieure, soit livreront physiquement douze silos par l'intermédiaire de ce certificat.

« Ces douze silos, qui se sont portés candidats comme points de livraison, sont détenus par cinq collecteurs français (dont les trois plus importants) : Soufflet, Vivescia et Axérial, Scael et Noriap. D'autres silos chez d'autres OS sont en cours d'évaluation par le CME. ■

Renaud Fourreaux

LE POINT DE VUE DE...

ERIC HASHAM, directeur des produits agricoles à CME Group

« Refléter beaucoup plus le marché physique »

« Ce nouveau produit répond à la demande qui nous a été faite par des OS, coops et négoce (pas seulement ceux dont les silos ont été mis en avant), des industriels transformateurs de l'ouest de l'Europe et des traders internationaux, de lancer un nouveau contrat blé en Europe. Leur attente la plus forte était d'avoir un contrat qui, par la

méthodologie de livraison, leur assure une meilleure convergence avec le marché physique sur l'ensemble d'une campagne, et donc une gestion des risques plus efficace. En proposant des contrats qui combineront les mécanismes de livraison dans des entrepôts de CBOT aux pratiques commerciales européennes, on offre une alternative. »



Joyeux anniversaire Baudouin!

A l'occasion de la 25^e édition de la Bourse internationale de Paris, qui a rassemblé plus de 600 opérateurs du secteur céréalier, le 10 juin dernier, Baudouin Delforge a soufflé les bougies de ses vingt années de présidence d'Agro Paris Bourse, organisateur de cette manifestation annuelle. Un événement festif car cette Bourse sera peut-être la dernière sous la coupole historique aux jolies fresques de la rue de Viarmes, depuis son rachat par François Pinault.

Deux ans de travaux sont prévus. Toutefois, Baudouin Delforge espère pouvoir négocier un retour sous la coupole pour deux ou trois rendez-vous annuels dont la Bourse de l'exécution et la Bourse internationale.

« Beaucoup d'entre vous ont passé leur carrière ici dans le temple du commerce et de la transaction », a-t-il clamé lors de son discours de clôture. En attendant, le lieu de la prochaine édition n'est pas encore décidé.

Agro Paris Bourse réunit 350 entreprises et 900 adhérents, de tous secteurs, courtage, agences maritimes, banques, coopératives agricoles, ports, IAA, affrètement, commerce de céréales, transports, fédérations nationales. Cette Bourse a pris naissance dans ce qui fut l'ancienne Halle aux blés avec la création en 1854 du syndicat général de la Bourse de commerce de Paris, renommé Agro Paris Bourse en 2015. ■

Hélène Laurandel

Supplisson dans CRC

Le négociant du Loiret Suplisson a commercialisé 2 200 t de blé « Culture raisonnée contrôlée », cette année, et s'apprête à en collecter 4 000 t pour la moisson à venir. La démarche CRC rassemble désormais 1 700 agriculteurs, 23 coopératives et négoce, 37 meuniers, une dizaine de grands industriels et distributeurs et plus de 5 000 artisans boulangers.

EN CHIFFRE

+5,3 %

C'est l'augmentation prévue par l'UNPT des emblavements français en pommes de terre, passant de 119 000 à 125 000 ha, malgré quelques centaines d'hectares perdus, à la suite des intempéries du printemps. Cette reprise, qui intervient après une baisse de la sole de 2 % en 2015, est notable dans le Nord-Pas-de-Calais (+ 2 980 ha), en Picardie et Haute-Normandie.